

# Un changement de mentalités s'impose pour faire face au changement climatique

## Fil d'Ariane

### 1. [Accueil](#)

[Accents](#) 11 février 2019

Les catastrophes naturelles peuvent provoquer des dommages considérables. Les assureurs ont donc tout intérêt à contribuer à la préservation durable de l'environnement afin de réduire au maximum les risques environnementaux et leurs potentielles conséquences financières.

Le changement climatique accroît énormément les risques environnementaux. Les catastrophes naturelles peuvent provoquer des dommages matériels considérables – pas uniquement dans les pays lointains, mais aussi en Suisse. Le rapport du National Centre for Climate Services sur les scénarios climatiques en 2060 pour la Suisse met en avant d'importants changements. Les étés devraient être plus secs, les jours de canicule plus nombreux mais, parallèlement, l'intensité des précipitations devrait se renforcer. Par contre, l'enneigement en hiver devrait être moins important. Le changement climatique est déjà une réalité comme en attestent clairement les inondations survenues ces dernières années en Suisse centrale, en Romandie et au Tessin. Le Global Risk Report 2019 confirme ces constats: l'économie mondiale est exposée à des risques importants en raison du changement climatique et de ses effets. Pour l'ASA, une politique climatique d'envergure et efficace s'avère donc incontournable.

### **Politique climatique - Oui à la loi sur le CO<sup>2</sup>**

L'ASA salue l'Accord de Paris qu'elle estime global et pertinent. En conséquence, l'ASA soutient le projet du Conseil fédéral en faveur d'une nouvelle loi sur le CO<sup>2</sup> ainsi que l'objectif global national, inscrit dans la loi, de réduction des émissions des gaz à effet de serre d'ici 2030 de 50 pour cent par rapport à celles de 1990. L'objectif national prôné par le Conseil fédéral constitue une approche pragmatique qui devrait permettre d'atteindre l'objectif global de 50 pour cent, estime l'ASA. Les réductions des émissions à l'étranger pourront à moyen terme aussi être appliquées à moindres coûts que celles dans notre pays. Il est toutefois primordial que la Suisse assume sa responsabilité et qu'elle s'engage à tenir des objectifs de réduction des émissions sur le territoire national. C'est la raison pour laquelle l'ASA considère que les objectifs nationaux proposés par le Conseil fédéral constituent des objectifs a minima qui devraient plutôt être relevés et en aucun cas abaissés.

L'ASA a bien conscience des risques induits par le changement climatique et répond donc d'une politique climatique d'envergure et de la réduction significative des émissions des gaz à effet de serre.

### **Dommages naturels - risques potentiellement plus importants**

L'économie et la population suisses sont exposées à toute une série de risques naturels pouvant entraîner la mort, des dommages corporels ou d'importants dommages économiques. La Suisse dispose toutefois d'une assurance nationale couvrant les dommages provoqués par les forces de la nature : toute compagnie d'assurances proposant une assurance Incendie en Suisse est tenue d'inclure également les risques naturels dans sa couverture. Le changement climatique et ses nouvelles implications météorologiques ainsi que l'augmentation et la concentration des valeurs assurées accroissent le potentiel de sinistres. Il est donc d'autant plus important de pouvoir offrir une assurance efficace des dommages dus à des événements naturels, tout en pratiquant une politique climatique visionnaire.

### **Apporter une réponse commune aux risques naturels**

En comparaison internationale, la Suisse dispose d'une couverture exemplaire des risques naturels et de leurs conséquences qui fonctionne selon le principe de la solidarité. Dans la mesure où ces dommages devraient selon toute vraisemblance continuer de se multiplier à l'avenir, nombre d'assureurs investissent déjà dans des mesures de prévention : par exemple dans le cadre de campagnes de sensibilisation censées présenter à la population les comportements à adopter pour se protéger. Par ailleurs, il faut régulièrement vérifier les informations concernant les différents risques. Dans cet esprit, l'ASA a élaboré conjointement avec la Confédération et d'autres partenaires une nouvelle carte de l'aléa ruissellement afin de mieux se préparer au risque croissant de fortes précipitations. En effet, la réduction de la somme des sinistres aussi doit fonctionner en Suisse selon le principe de la solidarité. La prévention en amont, les

mesures en cas de catastrophe et l'élimination des sinistres par la suite ne peuvent être abordées que par la conjugaison des forces de l'ensemble des parties impliquées.

## **Vous pourriez être intéressé par ce qui suit**

- 

### **[Carte de l'aléa ruissellement: un instrument de prévention pour tous](#)**

[La Confédération et les assureurs ont dressé ensemble la «carte de l'aléa ruissellement» et ainsi comblé une lacune importante en matière de prévention des risques liés aux forces de la nature.](#)

[Contexte 03.06.2019](#)

[Plus](#)

- 

### **[Changement climatique : le rôle de l'économie de l'assurance](#)**

[La prise de position du CRO Forum met en évidence les répercussions du changement climatique sur l'économie de l'assurance.](#)

[Contexte 27.03.2019](#)

[Plus](#)

•

**L'assurance des dommages naturels est unique au monde**

La brochure «L'assurance des dommages naturels, une couverture unique au monde» (en allemand) explique le mode de fonctionnement de l'assurance en cas de dommages liés aux forces de la nature.

Publications 11.06.2018

Plus